



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue à huis-clos en visioconférence du 5 mai 2020 à 18h06 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénommé	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

Est absent :

Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
---------------------------	--------------------

Est aussi présent :

Monsieur Christian Michel, directeur général.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 18h06, à huis clos, par voie de visioconférence et présente l'ordre du jour qui suit :

2020-05-082

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 5 mai 2020, se tenant à huis clos, par voie de visioconférence, soit ouverte à 18h06.

ADOPTÉE

**ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2020**

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Adoption de l'ordre du jour
- 0.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et remises pour avril 2020
- 1.2 Acceptation du journal des déboursés pour avril 2020 (563 à 567)
- 1.3 Projets 2020 vs COVID-19



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- 1.4 Vacances annuelles et travailleurs saisonniers
- 1.5 Poste de Préposé à l'aménagement paysager
- 1.6 Préposé à l'entretien ménager
- 1.7 Déconfinement et réouverture des infrastructures et services municipaux

200 Sécurité publique

- 2.1 SOPFEU – Interdiction de feux à ciel ouvert en vigueur

300 Transport

400 Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 Station de lavage 2020 et COVID-19

500 Santé et Bien-être

- 5.1 Masques lavables recommandation gouvernement et soumissions

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

700 Loisirs et Culture

- 7.1 Mont Morissette – Calendrier d'entretien des sentiers
- 7.2 Emplacement des panneaux d'interprétation
- 7.3 Soumission pour jeux d'eau
- 7.4 Budget camp de jour

800 Correspondance

- 8.1 MRC – Conseil en bref du mois d'avril

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2020-05-082

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 5 mai 2020 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier Christian Michel.

ADOPTÉE



2020-05-083

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 7 AVRIL 2020

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 avril 2020 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier Christian Michel.

ADOPTÉE

2020-05-084

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN AVRIL 2020

Il est proposé par Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 15 à 18 d'avril 2020 et qui totalisent un montant de 23 706,65\$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 15 095,95\$ pour les salaires versés en avril 2020 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 952,92\$ pour le mois d'avril 2020 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 3 370,07\$ pour le mois d'avril 2020 soient acceptées.

ADOPTÉE

2020-05-085

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'AVRIL 2020

Il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE les déboursés d'avril 2020 qui totalisent un montant de 227 871,86\$ sur le journal des déboursés no 563 à 567 soient acceptés.

ADOPTÉE

Note : Projets 2020 vs COVID-19 - En 2020, nous avons plusieurs projets, dont la démolition de la maison des jeunes, la construction du garage de sécurité civile au Lac Long, Blue Sea en fête 10ième anniversaire, préparatif pour le 100 ième, camp de jour estival pour les jeunes, l'installation d'une deuxième station de lavage au Lac Long.
En considération de la crise entourant la COVID 19, il se peut que ces projets soient remis ou voir même annulé pour 2020.



2020-05-086

VACANCES ANNUELLES ET TRAVAILLEURS SAISONNIERS

- CONSIDÉRANT QUE le calcul des vacances des travailleurs saisonniers était estimé approximativement selon le nombre d'heures travaillées pendant la saison précédente;
- CONSIDÉRANT QUE cette façon de faire démontrait chaque semaine sur le talon de paie, le nombre d'heures estimées pour les vacances et diminuait lorsque l'employé prenait des vacances;
- CONSIDÉRANT QUE ce calcul n'était pas toujours réaliste et provoquait des incertitudes tant pour l'employé que l'employeur;
- CONSIDÉRANT QUE des informations ont été prises auprès des Normes du travail et qu'il est suggéré qu'à chaque paie, les vacances soient ajoutées au salaire sous forme de vacances immédiates, et ce, selon le pourcentage auquel l'employé a droit quant aux années de service;
- CONSIDÉRANT QUE ce procédé évitera des interrogations pour tous et qu'il reflètera la réalité;
- CONSIDÉRANT QUE les employés ont été informés de ce changement;
- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :
- QUE ce Conseil accepte qu'au niveau de la paie des employés saisonniers, que les vacances soient ajoutées hebdomadairement sous forme de vacances immédiates.

ADOPTÉE

2020-05-087

POSTE DE PRÉPOSÉ À L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

- CONSIDÉRANT QUE le poste de préposé à l'aménagement paysager est vacant;
- CONSIDÉRANT QUE le poste de préposé à l'aménagement paysager est à titre saisonnier à raison de 3 jours par semaine de la mi-mai à la fin septembre;
- CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield est aussi à la recherche d'un préposé à l'aménagement paysager à raison de 2.5 jours par semaine;
- CONSIDÉRANT QUE les maires de Gracefield et Blue Sea ont manifesté leur intérêt quant à une possible entente de partage pour combler ce poste à parts égales de façon hebdomadaire;
- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :
- QUE ce Conseil accepte la proposition d'une entente partagée pour le poste de préposé à l'aménagement paysager à raison de 20 heures par municipalité par semaine;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE la direction générale soit autorisée à négocier ladite entente de partage avec la Ville de Gracefield pour le poste de préposé à l'aménagement paysager pour la saison estivale 2020.

ADOPTÉE

2020-05-088

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER

CONSIDÉRANT QUE le poste de préposé à l'entretien ménager est vacant depuis la fin mars et que le travail est présentement effectué par la directrice générale adjointe étant donné qu'il n'y a aucune activité au centre municipal en raison de la pandémie du COVID-19;

CONSIDÉRANT QU' il y aurait lieu d'offrir ce poste publiquement par voie d'offre d'emploi;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la publication du poste de préposé à l'entretien ménager sur les réseaux sociaux disponibles;

QUE la direction générale soit responsable des procédures reliées à l'embauche.

ADOPTÉE

2020-05-089

DÉCONFINEMENT ET RÉOUVERTURE DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec annonce une réouverture progressive des régions, des commerces, des infrastructures administratives, des loisirs et autres;

CONSIDÉRANT QUE dans la municipalité nous avons plusieurs infrastructures habituellement offertes au public, notamment, des rampes de mise à l'eau, des infrastructures de loisir et de récréotourisme, un terrain de tennis et des aires de jeux, le Presbytère, les bureaux municipaux, le service de voirie et d'incendie, ainsi qu'un possible camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE le déconfinement de toutes ces activités exige de mettre en place des mesures de protection, des consignes claires et des avertissements sur les sanctions possibles en cas de non-respect des directives à suivre, le tout afin de protéger la population et nos employés d'une possible contamination;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE ce Conseil désire aller de l'avant avec le déconfinement et la réouverture progressive des infrastructures et services municipaux cités plus haut, au fur et à mesure que, pour chacun des services ou infrastructures concernées, les mesures mises en place soient conformes et suffisamment sécuritaire pour protéger employés et utilisateurs ;



- QUE ce Conseil désire suivre rigoureusement les indications du gouvernement du Québec et de la Santé publique en matière de déconfinement et réouverture des infrastructures et services municipaux;
- QUE ce Conseil verra à ce que toutes les mesures indiquées par le gouvernement du Québec et la direction de la Santé publique soient mises en place conformément aux exigences afin de réduire au minimum les risques de propagation de la Covid-19;
- QUE ce Conseil demande la collaboration de toute sa population et de ses visiteurs afin que soient respectées toutes signalisations et indications situées dans les lieux publics et municipaux.

ADOPTÉE

-
- Note : Le Conseil désire envoyer une lettre de remerciement à Mme Nathalie Simard pour sa précieuse et efficace collaboration à la mise en page de nos affiches sur la Covid-19
- Note : SOPFEU – Interdiction de faire des feux à ciel ouvert
- Note : Station de lavage 2020 – COVID 2019- Mesures à mettre en place pour utilisation sécuritaire
-

2020-05-090

MASQUES LAVABLES GOUVERNEMENT RECOMMANDATION ET SOUMISSION

- CONSIDÉRANT QUE la situation actuelle qu'est le COVID-19 nous oblige à respecter certaines consignes et de s'équiper de fournitures afin de protéger les employés et la population;
- CONSIDÉRANT QUE le gouvernement dans une publication concernant les masques non-médicaux comme mesure de protection, estime que le port de masques non médicaux, combiné aux respect des mesures de distanciation établies par le gouvernement, peut constituer une mesure supplémentaire pour protéger les personnes de votre entourage même en l'absence de symptômes, et peut être utile pour une courte période de temps lorsque l'éloignement physique n'est pas possible dans un lieu public, comme lorsqu'on fréquente des magasins grande surface ou pour le transport en commun
- CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une soumission pour l'achat de masques lavables par Broderie Expert pour une quantité de 50 dont le prix s'élève à 500\$ taxes en sus, soit 10\$/unité pour des masques lavables 50 fois;
- CONSIDÉRANT QUE nous avons aussi reçu une soumission de Martin et Lévesque Uniformes pour des masques en coton, respectant les critères minimums de protection décrits par le gouvernement pour des masques non-médicaux, au montant de 4,90\$ l'unité
- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :



QUE ce Conseil accepte la dépense pour l'achat de 60 masques lavables auprès de M&L Uniforme au prix de 300\$ plus taxes applicable et de 25 masques auprès de Broderie Expert au montant de 250\$ taxes en sus. Pour une dépense totale de 550\$ plus les taxes applicables

ADOPTÉ

Note : Mont Morissette – Calendrier d'entretien des sentiers

Note : Emplacement des panneaux d'interprétation – On s'entend à ce que les panneaux « Coureurs des bois » soient installés dans le sentier #3 dont un à l'entrée et un autre à la sortie du sentier #3 au mont Morissette, afin que les usagers puissent en prendre connaissance même si il n'empruntent pas le sentier #3

2020-05-091

SOUMISSION POUR JEUX D'EAU

CONSIDÉRANT QUE l'achat de jeux d'eau pour le terrain municipal a été budgété pour 2020 et est prévue avec installation, au cours de la période estivale 2020;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une soumission de « Entretien de piscine Soucy » pour 3 structures de jeux d'eau, au montant de 3047\$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une subvention de 15 000\$ pour aider à financer les activités d'un camp de jour estival et que ces structures de jeux seraient un ajout hautement apprécié de cette clientèle et de toutes les jeunes familles de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la quantité de jeux d'eau disponible en 2020 est restreinte en raison de la situation entourant la COVID 19;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat des structures de jeux tel que décrit dans la soumission au montant de 3047\$ plus les taxes applicables;

ADOPTÉE

2020-05-092

BUDGET CAMP DE JOUR 2020

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu une subvention pour aider dans le financement d'un camp de jour estival;

CONSIDÉRANT l'incertitude entourant les activités qui seront permise cet été suite au déconfinement progressif proposé par le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE nous devons quand même préparer pour débiter les activités du camp de jour si et lorsque le gouvernement du Québec l'autorisera;



CONSIDÉRANT QUE les préparatifs incluent l'achat d'équipements de protection en lien avec la COVID 19 et la réduction des risques de contagion, notamment une station de lavage des mains, des produits désinfectants, des masques, et affichage appropriés, etc...;

CONSIDÉRANT QUE des dépenses doivent aussi être engagées pour les matériels sportif, papeterie de bricolage, et les uniformes pour le personnel du camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE la subvention sera utilisée pour ces achats préliminaires au camp de jour, qui se chiffrent à environ 6 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le montage financier prévoit que le reste de la subvention sera utilisée pour les salaires et les activités spéciales qui se dérouleront dans le cadre du camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE la contribution des parents et celle de la municipalité combleront le reste des dépenses associées aux activités du camps de jour;

CONSIDÉRANT QUE ces dépenses doivent être engagées maintenant pour s'assurer d'être prêt à la fin des classes et être en mesure de recevoir les enfants convenablement et dans le respect des directives émises par le gouvernement provincial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE le préambule fasse parti de la présente résolution comme si récité tout au long;

QUE ce Conseil autorise les dépenses pour les achats préliminaires associées à la préparation et l'organisation du camps de jour en prévision de la période estivale 2020, tel que décrit dans le préambule au montant approximatif de 6000\$;

QUE l'emphase soit mise sur la protection et la sécurité des employés et des enfants lors et s'il y a ouverture du camp de jour;

QU' une lettre soit envoyée à tous les résidents de la municipalité pour sonder l'intérêt des parents et pour assurer de remplir les places disponibles pour 2020, toujours dans le respect des consignes gouvernementales mises en place;

QU' une offre d'emploi soit publié pour assurer d'avoir suffisamment de moniteurs et d'aide moniteurs conformément aux règles encadrant les camps de jour.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Aucune période de questions

2020-05-093
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 5 mai 2020 soit close à 19h17.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Christian Michel
Directeur général
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2020.

Christian Michel
Directeur général et Secrétaire-trésorier